

# Souffrance au travail, savoir accompagner son patient. SOUF-PR

## Objectifs

### Objectifs généraux

- Reconnaître les facteurs de risques psychosociaux, pour prendre en compte des problématiques environnementales et empêcher le patient de se chroniciser dans une pathologie réactionnelle .
- Mobiliser les dispositifs sociaux, légaux, en lien avec l'Assurance Maladie, lors des situations de risque de désinsertion professionnelle en coordonnant l'action du médecin libéral avec les autres acteurs de santé, médecin du travail, psychiatre.

•

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET OPERATIONNELS

#### Première demi-journée

- Reconnaître et Rechercher les facteurs de risques psychosociaux chez les patients actifs .
- Evaluer le niveau de stress de nos patients.
- Evaluer le risque de désinsertion sociale.1

#### Deuxième demi-journée

- Analyser les signes évocateurs d'un syndrome d'épuisement professionnel chez un patient soumis à stress chronique lié au travail
- Caractériser le harcèlement d'un point de vue juridique .
- Coordonner les soins entre les différents acteurs de santé pouvant intervenir et aider un patient victime d'une situation de souffrance liée au travail
- Faciliter le retour à une activité professionnelle en réévaluant les capacités et en proposant les adaptations possibles de postes de travail.

### Public Visé

Médecins Généralistes

### Pré Requis

Médecins en exercice

## Méthodes et moyens pédagogiques

Formation cognitive : Atelier et plénière 6 heures et audit clinique pré et post formation à distance 1 heures

## Qualification Intervenant(e)(s)

MEDECIN DU TRAVAIL

## Parcours pédagogique

De nouveaux risques sont apparus au travail lié aux modifications des conditions de travail, des métiers moins physiques mais où le stress est devenu quotidien.

Les facteurs de risques psychosociaux peuvent être responsables de troubles de la santé mentale, de troubles cardio-vasculaires et de troubles musculo-squelettiques.

Le coût des troubles de santé mentale serait de 20 milliards d'euro pour l'union européenne. Le harcèlement moral est une notion juridique que tout médecin doit aborder avec précaution pour ne pas commettre d'erreur qui pourrait lui être préjudiciable.

Les médecins traitants, spécialistes en médecine générale sont fréquemment les médecins de premiers recours pour leur patient en souffrance au travail. Les médecins généralistes sont en situation d'accompagnement face aux divers dispositifs d'aide pour faciliter le maintien ou le retour de l'activité professionnelle. Ils sont néanmoins peu ou mal formés à ces nouvelles pathologies .

Voir les dates de sessions en bas de page du site

## Méthodes et modalités d'évaluation

Audit pré et post formation : 1 heure.

## Modalités d'Accessibilité

Accessible aux personnes en situation de handicap

### Durée

**7.00** Heures

**1** Jour

### Effectif

De 5 à 47 Personnes

### Tarifs (net de taxes)

Inter (Par Stagiaire) : **731.50**

Intra (Par Jour) : **Nous consulter**

indemnisation  
Inter

**315.00 €**

Exonérés de TVA en vertu du a du 4° du 4 de l'article 261 du CGI



Contactez-nous !

SECRETARIAT MAFORM  
secretariat

Tél. : 0134164690

Mail : secretariat@maform.fr

Code DPC  
**10402200063**



M.A.FORM (Médical Association formation) - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11950368695

Version : SOUFPR-20220201

M.A.FORM Association loi 1901 de FMC, 12 A, rue des PEPINIERES 95680 MONTLIGNON - Tel 01 34 16 46 90 - secretariat@maform.fr - site: www.maform.fr  
Enregistré en tant qu'organisme de formation auprès de la DIRECCTE d'IDF sous le n° 11950368695. Cet enregistrement ne vaut pas agrément